

Mairie de Montpellier  
1, place Georges Frêche  
34000 MONTPELLIER

Montpellier le 19 Novembre 2020

OBJET : Lettre au sujet de l'îlot Du Guesclin

Monsieur le Maire,

L'îlot du Guesclin est une parcelle vide en apparence qui malgré son aspect abandonné et négligé recèle la biodiversité qu'abritent toutes les friches. Sous la masse compacte du Polygone et en contrebas de la voie de tramway, c'est un puits de lumière et un lieu aéré au sein du centre-ville, déjà très dense.

Ces qualités vont bientôt être annihilées par l'élévation d'un immeuble de rapport de 208 logements étudiants et de commerces. L'afflux d'automobiles sera décuplé dans la circulation déjà difficile des rues adjacentes, avec pour conséquence des pollutions accrues de l'air et par le bruit, et leur incidence sur la santé publique.

Le permis de construire a été accordé sous la mandature précédente, nous comprenons donc que la nouvelle équipe n'est pas responsable de cette erreur urbanistique qui considère le moindre espace naturel comme le terrain idéal pour une urbanisation intense.

Nous regrettons que ce projet puisse se concrétiser parce qu'il va à l'encontre des idées de ville salubre, aérée et végétalisée que nous défendons et que vous promouvez. L'îlot du Guesclin, en tant qu'espace de respiration peut être entretenu sous un régime ou un autre pour mettre en valeur la végétation existante et, surtout, planter de nouveaux arbres montant jusqu'au-dessus du quai du tram, au milieu d'un parc ouvert au public et qui manque tant dans le quartier. Ce serait aussi l'occasion de rendre plus agréable et plus sûre la liaison par les deux escaliers reliant la rue du Guesclin et la voie de tramway.

En effet, il nous semble plus utile pour les Montpelliérains de planter de nouveaux arbres dans ce quartier déjà très urbanisé plutôt qu'à Grammont, comme le faisait la municipalité précédente. D'ailleurs, le terrain s'y prête remarquablement car il est situé sur une zone humide avec une nappe phréatique proche de la surface. Ce lieu nous semble idéalement situé pour devenir un symbole fort de la présence de l'arbre en ville et constituerait indéniablement un élément utile et significatif de la ville écologique, dont tous les Montpelliérains rêvent.

En acceptant de renoncer à son projet le promoteur, qui ne manque pas d'autres opérations à Montpellier, participerait à l'effort commun pour une ville plus végétale, plus détendue et plus saine.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette requête et vous adressons nos salutations distinguées.



Michel Dumas  
Président de Non Au Béton

Non Au Béton

Association de défense des espaces naturels et du patrimoine architectural de la métropole Montpellieraine et de ses proches environs. Agrément Préfectoral 2019-I-969  
816D Rue de la Fontfroide - 34090 Montpellier

[contact@nonaubeton.org](mailto:contact@nonaubeton.org)